

CORRIGE SERIE 3. LES REGULARISATIONS

Pour atteindre une image fidèle, le résultat de l'exercice comptable d'une entreprise doit correspondre exclusivement qu'aux charges et produits de cet exercice.

Il existe en pratique beaucoup de régularisations à faire :

- Les charges à payer
- Les produits à recevoir
- Les charges constatées d'avance
- Les produits constatés d'avance
- La régularisation des stocks

VOIR LE POLYCOPIE DU COURS PAGE 9

CORRIGE EXERCICE 1 : les charges à payer

- 1ère opération : réception de la marchandise / facture non parvenue
- 2ème opération : réception de la facture définitive
- 3ème opération : l'entreprise a contracté un emprunt / intérêt à payer ultérieurement
- 4ème opération : impôts et taxes à payer ultérieurement / patente

1. Enregistrement au 31/12/2008

6111 3458 4417	Achats de marchandises Etat, autres comptes débiteurs* Fournisseurs, factures non parvenues	31/12/2008	150 000 30 000	180 000
Ecriture de régularisation				
6311 3455 4493	Intérêts des emprunts et dettes Etat, TVA récupérables (7%) (TVA figure sur le contrat de l'emprunt) Intérêts courus et non échus à payer	31/12/2008	22 500 1 575	24 075
Ecriture de régularisation				
6161 4457	Impôts et taxes directs Etat, impôts et taxes à payer	31/12/2008	5 400	5 400
Ecriture de régularisation				

*La TVA est exigible lors de la livraison des matières ou des marchandises, mais elle ne peut être récupérée que si elle figure sur une facture.

2. Enregistrement au 05/01/2009

Avant d'enregistrer cette écriture, il faut d'abord –et toujours- annuler l'écriture passée au 31/12/2008 (fin d'exercice), et ouvrir les comptes au 01/01/2009 (début d'exercice). Cette écriture s'appelle : la contrepassation.

4417 6111 3458	Frs, factures non parvenues Achats de marchandises Etat, autres comptes débiteurs	01/01/2009	180 000	150 000 30 000
Ecriture de contrepassation				
6111 3455 4411	Achats de marchandises Etat, TVA récupérables Fournisseurs	05/01/2009	150 000 30 000	180 000
Réception de la facture				

CORRIGE EXERCICE 2 : les Produits à recevoir

34271 7111 4458	Clients, factures à établir Ventes de marchandises Etat, autres comptes créditeurs	31/12/2008	36 000	30 000 6 000
Ecriture de régularisation				
3417 6119 4458	RRR à obtenir, avoirs non encore reçus RRR obtenus Etat, autres comptes créditeurs	31/12/2008	540	450 90
Ecriture de régularisation				

CORRIGE EXERCICE 3 : les charges constatées d'avance

Le principe de spécialisation exige à ce que l'on prenne en considération dans les comptes de gestion de l'entreprise, les charges et les produits concernant l'exercice, et ceux-là uniquement.

Les charges et produits déjà comptabilisés, mais ne concernant qu'en partie, ou pas du tout, l'exercice qui vient d'être clôturé, doivent être exclus de cet exercice pour être transférés à l'exercice suivant par le biais des comptes :

- 3491. Charges constatées d'avance
- 4491. produits constatés d'avance

1. Ecritures de régularisation au 31/12/2008

		31/12/2008		
3491 6125	Charges constatées d'avance Achats non stockés de M et F		1250	1250
Ecriture de régularisation				
d°				
3491 6141	Charges constatées d'avance Etudes, recherches et documentation		750	750
Ecriture de régularisation (1000 X 9/12) = 750				
d°				
3491 6134	Charges constatées d'avance Primes d'assurances		8 000	8 000
Ecriture de régularisation (12 000X8/12)				

2. Ecriture de contrepassation au 01 .01.2009

		01.01.2009		
6125 3491	Achats non stockés de M et F Charges constatées d'avance		1250	1250
Ecriture de contrepassation				
d°				
6141 3491	Etudes, recherches et documentation Charges constatées d'avance		750	750
Ecriture de contrepassation				
d°				
6134 3491	Primes d'assurances Charges constatées d'avance		8 000	8 000
Ecriture de contrepassation				

CORRIGE EXERCICE 4 : les produits constatés d'avance

		31.12. N		
7127 4491	Ventes de produits accessoires Produits constatés d'avance		3 000	3 000
Ecriture de régularisation (Janvier : 9000/3)				

	01.01.N+1		
4491 7127	Produits constatés d'avance Ventes et produits accessoires	3 000	3 000
	Ecriture de contrepassation		

Remarque :

- Le compte de régularisation 4491 est soldé à l'ouverture des comptes en N+1
- En contrepassant l'écriture au 01.01.N+1, on reporte la part du produit accessoire (loyer) revenant à l'exercice N+1 pour un montant 3000 DH, correspondant au mois de janvier.

CORRIGE EXERCICE 5 : les régularisations des stocks

Ici, sans aucun calcul, nous devons :

De chaque stock :

-Annuler le Stock Initial SI

-Constater le Stock Final SF

- Marchandises

- Matières consommables

- Produits finis

	31.12.2012		
6114 6124 7132 3111 3122 3151	Variation des stocks de marchandises Variation des stocks de M F Variation des stocks de biens produits Marchandises Matières et fournitures consommables Produits finis	750 000 82 000 1 250 000	750 000 82 000 1 250 000
	Annulation du Stock Initial		
3111 3122 3151 6114 6124 7132	Marchandises Matières et fournitures consommables Produits finis Variation des stocks de marchandises Variation des stocks de M F Variation des stocks de biens produits	825 000 78 000 1 050 000	825 000 78 000 1 050 000
	Constatation du Stock Final		